

Le 7 décembre 2011

Monsieur le Directeur,

Nous vous informons de la démission de la quasi-totalité des experts du Groupe de Travail sur les Anti-infectieux qui sont signataires de cette lettre. Cela représente l'ensemble des infectiologues, microbiologistes, hématologues, pédiatres, réanimateurs. A une exception près, seuls des non cliniciens n'ont pas démissionné. Cette démission est la conséquence directe de votre refus personnel de valider et de mettre en ligne sur le site de l'Afssaps, l'actualisation des recommandations sur les infections ORL, au prétexte de l'existence de conflits d'intérêts des experts du groupe de travail, relevés par la HAS.

Tous les membres de ce groupe de travail ont été choisis par l'Afssaps, leurs liens d'intérêts ont été déclarés en suivant les règles en vigueur à l'agence. Aucun de ces liens n'avait été jugé suffisant pour exclure un des membres du groupe.

Après des mois de travail et plusieurs réunions, la recommandation a suivi le parcours habituel de la validation des recommandations de l'Afssaps (groupe de relecture, comité de validation, conformités aux libellés d'AMM...).

Il est donc très surprenant que d'une part, vous ayez demandé l'aval de l'HAS pour une recommandation pour laquelle elle n'avait fourni aucun travail et que d'autre part, vous n'ayez pas eu le courage dans un contexte où la résistance aux antibiotiques est reconnu comme un problème de santé publique majeur, de la valider par l'AFSSAPS. Nous ne pouvons accepter que les règles appliquées pour évaluer les conflits d'intérêt aient été changées entre le début de l'élaboration de ces recommandations et la fin (quelques mois). Cette décision repose sur la base d'une anticipation d'une loi non encore votée, non publiée dans sa forme définitive et de décrets d'application qui le sont encore moins.

Une fois encore la direction de l'Afssaps ne soutient pas les experts externes... qu'elle a elle même choisi.

Comme vous le savez, cette recommandation présente un intérêt majeur pour l'amélioration des pratiques en antibiothérapie et le contrôle de leur consommation, alors que le 3^{ème} plan antibiotiques 2011-2016 a été mis en place il y a seulement quelques jours. Les messages de la recommandation sont de réduire la consommation d'antibiotiques, de donner quelques clés pour y parvenir, de recommander pour la quasi-totalité des patients justifiant une antibiothérapie de l'amoxicilline ou de l'amoxicilline-acide clavulanique, molécules génériquées depuis plus de 10 ans, au dépend des céphalosporines (en grande partie responsable de l'émergence d'entérobactéries BLSE).

Pour l'ensemble de ces raisons, nous pensons que votre refus de publier cette recommandation avec le label de l'Afssaps, témoigne de votre mépris non seulement pour les experts et leur travail, mais aussi pour la santé publique qui n'est visiblement pas votre priorité.

C'est toute cette situation « Ubuesque » que nous refusons et qui nous a conduit à cette démission en masse.

Nous médiatiserons dans toute la mesure de nos moyens, cette situation inacceptable qui jette un discrédit supplémentaire sur les agences de santé.

Robert Cohen	Marie-Aliette Dommergues	Vincent Le Moing
Christian Chidiac	Luc Dubreuil	Nathalie Parez
Remy Gauzit	Xavier Durrmeyer	Yves Pean
Corinne Alberti	Albert Faye	Olivier Petitjean
Louis Bernard	Sandra Fournier	Patricia Ribaud
Jean Beytout	Tatiana Galpérine	France Roblot
Edouard Bingen	Christian Ghasarosian	Jean Pierre Sollet
Charleric Bornet	Catherine Goujon	Claude-James Soussy
Jean Pierre Bru	Emmanuel Grimprel	Jean-Paul Stahl
François Caron	Benoît Guery	Emmanuelle Varon
Jean Didier Cavallo	Jean-Pierre Kantelip	Pascal Voiriot
Pierre Charbonneau	Odile Launay	Valérie Zeller
Martin Danis	Thanh Lecompte	
Jean Marie Decazes	Marc Léone	